



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 15 décembre 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 29  
Nombre de procurations : 06  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 09 décembre 2021  
Date de publication : 22 décembre 2021

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle MANGIN, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Patricia ANTOINE, M. Mchamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, M. Timothée DRUET

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

Mme Isabelle GIROD à Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ  
M. Mathieu BERTHAUD à M. Mohamed MBITEL  
Mme Justine GRUET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.15.12.112-113-114-115)  
M. Jean-Pierre CUINET à Mme Nathalie JEANNET  
Mme Catherine DEMORTIER à M. Jacques PÉCHINOT  
Mme Christine MUGNIER à Mme Isabelle MANGIN  
Mme Amandine BORNECK à M. Timothée DRUET

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.15.12.108-118-119) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM 21.15.12.116) ; M. Stéphane CHAMPANHET (DCM 21.15.12.116) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 21.15.12.116) ; M. Mohamed MBITEL (DCM 21.15.12.116) ; Mme Laetitia CUSSEY (DCM 21.15.12.116) ; M. Philippe JABOVISTE (DCM 21.15.12.118)

**Référence**

21.15.12.133

**Commission**

Aménagement et Urbanisme

**Objet**

Acquisition de locaux à  
COOP'AGIR

**Secrétaire de séance**

Mme Frédérique DRAY

**Rapporteur**

M. Jean-Michel REBILLARD

L'association doloise d'insertion professionnelle et d'hébergement de personnes en difficultés « COOP'AGIR » est propriétaire du lot n° 1 de la copropriété sise 8 rue de la Monnaie à Dole qui comprend le rez-de-chaussée, la cour et la pergola, ainsi que des 500 millièmes des parties communes du bâtiment, le reste étant la propriété de Messieurs Thomas et Ludovic AUBRY.

Suite à un manque d'entretien avéré, de multiples désordres structurels sont apparus sur ledit immeuble aggravant la sécurité publique liée notamment à la proximité immédiate d'établissements scolaires et d'un arrêt de bus. Ainsi en juin 2021, la Ville de Dole a déjà fait l'acquisition pour moitié des lots 2, 3 et 4 et des 250 millièmes des parties communes à Monsieur Thomas AUBRY.

Après différents contacts avec la direction de COOP'AGIR, il apparaît que l'accueil de jour de l'association soit amenée à être transféré dans de nouveaux locaux. Il leur a donc été proposé l'acquisition par la Ville de leur quote-part du bâtiment sis 8 rue de la Monnaie. Cette acquisition vient compléter la première, et permet à la Collectivité d'envisager des travaux de reconversion de l'immeuble par rapport à son usage actuel.

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20211215-DCM211512133-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2021  
Date de réception préfecture : 20/12/2021

Après l'estimation du bien par l'étude BARTHEN-RUIZ-VANDEL, il a été convenu d'un prix de 90 000 €, valeur conforme à l'évaluation.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 9 décembre 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition à COOP'AGIR, située 15 avenue de Landon du lot n° 1, ainsi que des 500 millièmes des parties communes de la copropriété sise 8 rue de la Monnaie à Dole, cadastrée BI n° 128 et 129,
- **PRÉCISE** que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 90 000 € TTC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- COOP'AGIR- 15 avenue de Landon -39100 DOLE
- BARTHEN RUIZ VANDEL - 8 rue Joseph Thoret -39100 DOLE

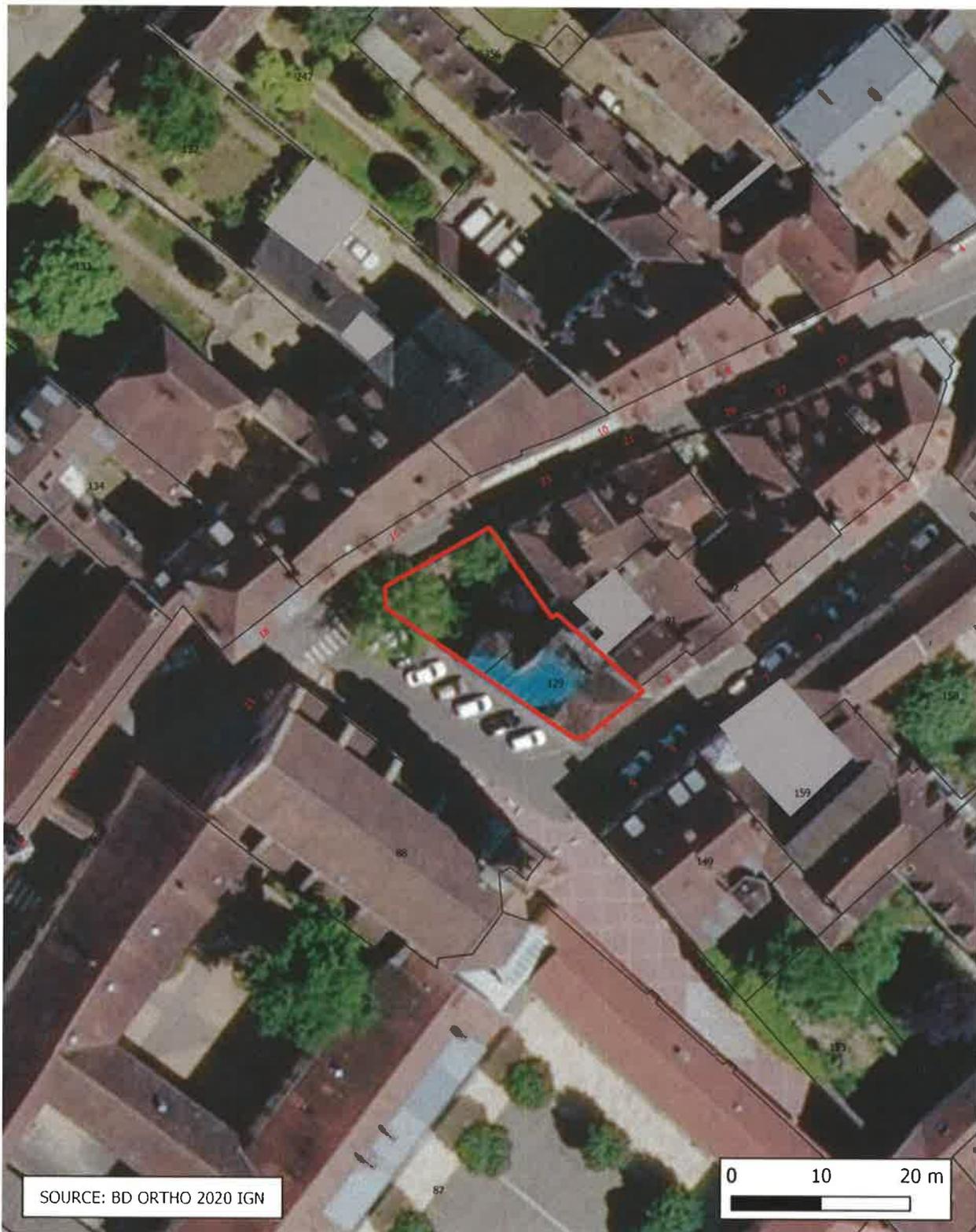
*Fait à Dole, le 15 décembre 2021.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

*Jean-Baptiste GAGNOUX*





**Acquisition du lot n°1 et des 500/1000 des parties communes du bâtiment sis 8 rue de la Monnaie à COOP'AGIR**



SOURCE: BD ORTHO 2020 IGN

0 10 20 m

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20211215-DCM211512133-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2021  
Date de réception préfecture : 20/12/2021